

Le Conseil paroissial missionnaire (CPM)

Le Conseil Paroissial Missionnaire en quelques mots

C'est une nouvelle instance de gouvernance des paroisses qui a fait son apparition dans les *Points de repères pour la gouvernance des paroisses* publiés par décret de Mgr Percerou en date du 25 mai 2024. Tout ce qui suit reprend ces points de repères et leur nécessaire adaptation à notre paroisse Saintes Marthe-et-Marie-entre-Sèvre-et-Loire.

Le CPM est une instance représentative des diverses composantes de la paroisse dans sa diversité : géographique, sociale, ecclésiale, générationnelle.

Le CPM ne supprimera pas la nécessité de vivre de temps en temps des **Assemblées paroissiales**, mais il aura un rôle important de conseil régulier dans la proposition d'orientations pastorales que l'**Equipe d'Animation Pastorale (EAP)** aura la responsabilité de mettre en œuvre.

C'est l'instance par excellence où devra se **vivre une culture synodale**.

Sa mission

- **Ecouter/identifier** : Poser un regard sur la vie de notre territoire et y discerner des appels pour la mission de notre paroisse.
- **Élaborer des réponses** : Proposer des orientations missionnaires concrètes correspondant à ces appels et cohérentes avec les orientations diocésaines.
- **Evaluer** : Evaluer la mise en œuvre des réponses et leur cohérence avec le projet pastoral paroissial.

Son fonctionnement

Le CPM se réunira au rythme de 2-3 réunions par an présidées par le curé et animées par un membre compétent.

Un bureau élabore l'ordre du jour en lien étroit avec l'EAP, envoie les convocations, assure le secrétariat et envoie le compte-rendu.

Contenu des rencontres : prière, traitement des questions à l'ordre du jour, temps d'expression libre des participants.

Ce qu'il n'est pas : le CPM n'est pas le lieu de gestion des urgences.

Composition

Ce conseil est composé de 4 catégories de personnes :

- **des membres de droit** : au nombre de 5. Il s'agit d'un diacre, de la Coordinatrice Pastorale Paroissiale (CPP), d'un membre de l'EAP, d'un membre du Conseil pour les Affaires Economiques Paroissiales (CAEP), d'un représentant des chefs d'établissements de l'Enseignement catholique
- **des membres élus par collèges** : Au nombre de 16. Les membres du CPM siègent non comme délégués d'un groupe mais pour le bien de tous. Pour faciliter leur élection, 9 collèges ont été définis par l'ancienne inter-EAP. Selon leur taille, les collèges bénéficient d'1 ou plusieurs représentants. Ils regroupent des services paroissiaux, des équipes, ou groupes constitués. Cf. tableau ci-après.

- **des membres nommés par l'EAP** (4 au maximum) : si, après l'élection des membres, on se rend compte que certaines catégories de personnes ne sont pas représentées, l'EAP pourra nommer de nouveaux membres.
- **des personnes invitées par l'EAP** (selon le sujet abordé)

Modalités d'élection des membres élus

Toute personne catholique majeure qui relève de la paroisse peut être élue.

Pour viser la participation du plus grand nombre, l'EAP a décidé que les votes n'auront pas lieu au cours d'une assemblée paroissiale, mais à des moments spécifiques pour chaque collège. En cas d'absence, il est possible de donner procuration. Les votes se feront à bulletin secret.

En ce qui concerne l'élection des représentants des 4 clochers de la paroisse (un représentant par clocher), les élections se feront en fin de messe aux dates suivantes :

- **16 novembre, clocher de St Jean**
- **22 novembre, clocher de St Jacques**
- **29 novembre, clocher de Ste Famille**
- **30 novembre, clocher de St Sébastien**

Pour les autres collèges, un membre de l'EAP coordonnera le scrutin en collaboration avec les responsables de services/groupes du collège. Chaque scrutin comprendra : un temps pour faire connaissance, un temps pour échanger, un vote à bulletin secret, un temps de convivialité.

Calendrier prévisionnel : élections en novembre-décembre.

NB : après le vote, les collèges n'ont pas vocation à se retrouver.

Mandat, renouvellement et dissolution

Les membres sont élus ou nommés pour 3 ans, renouvelables une fois. Ils sont renouvelés par moitié tous les 3 ans.

En cas de départ d'un membre, le curé peut demander à son collège de pourvoir à son remplacement jusqu'à la fin du mandat.

En cas de changement de curé, le conseil continue son mandat jusqu'à son terme.

Le conseil peut être dissout par une décision de l'évêque ou par la démission de tous les membres élus.

Liste des collèges et leur composition

Intitulé du collège et nombre de représentants élus	Référent EAP pour la coordination des élections	Composition
1. « Communauté géographique » 5 personnes	Mina Grais	les 4 clochers : chaque clocher formant un collège + 1 collège « quartiers populaires »

2. « Pépinière » 1 personne	Arthur Brunier	Pèlerinages, Café des parents, Convivialité, KT Vacances, mouvements d'action catholique, Eglise Verte
3. « Étapes de la vie » 2 personnes	Mina Grais et Suzanne Carvalho	Mariage, Jeunes Familles, Éveil à la Foi, Baptême 0 à 7 ans, Catéchuménat, KT, Formation, Collégiens, Lycéens, Mouvements éducatifs, Choisis donc la vie, Funérailles
4. « Santé/ Fragilités – Solidarité » 2 personnes	Jean-François Aumon et Christiane Charron	TOP, Béthel, CCFD, Secours catholique, Fraternité JF, Conférence St Vincent de Paul, Mouvements caritatifs, SEM, Aumôneries des EHPAD, ESEAN, Personnes en situation d'Handicap, Pôle solidarité, Réparons l'Eglise
5. « Liturgie, vie spirituelle » 2 personnes	Françoise Girod et Marie-Annie Bulteau	Liturgie des petits, animateurs, musiciens, lecteurs, équipes liturgiques, Servants de Messe, Messe en Famille, Sacristains, Fleuristes, vidéo, The chosen, dialogue contemplatif, adoration eucharistique, Mouvements spirituels, Prière des Mères
6. « Communautés de vie » 1 personne	Emmanuel Mustière	Famille en mission, Sœurs de saint Gildas, Frères Gabriel, Simon de Cyrène
7. « Vie matérielle de la paroisse » 1 personne	Christiane Charron	ménage des églises, entretien des maisons paroissiales, aide à la vie des prêtres (cuisine, ménage etc.), mise à disposition des salles, achats, espaces verts, entretien des bâtiments, courriers
8. « Communication et accueil » 1 personne	Jean-François Aumon	Accueil paroissiaux, site internet, Lien, affichage, réseaux sociaux, Enoria
9. « Jeunesse 18-30 ans » 1 personne	Mina Grais	Jeunes professionnels, étudiants, Mouvements de Jeunesse